

Scies circulaires à main



Principaux dangers :



- Entrée en contact avec la lame en rotation
- Projection d'éclats ou d'éléments d'outils
- Bruit et poussière de bois
- Electricité

Règles de sécurité



- Nous n'utilisons la scie circulaire à main que lorsque nous avons reçu l'instruction nécessaire.
- Avant de commencer à travailler, nous contrôlons le bon fonctionnement de la cape protectrice mobile.
- Nous veillons à ce que la pièce à travailler soit placée sur un support stable.
- Nous réglons la profondeur de coupe en fonction de l'épaisseur de la pièce (dépassement max. une hauteur complète de dents).
- Nous tenons et guidons la scie avec les deux mains.
- Nous veillons à ce que le câble ne gêne pas et ne constitue pas un risque de chute.
- Nous portons des lunettes de protection s'il existe un risque de projection d'éclats (p. ex. en cas de découpe de plastique, d'aluminium).

Informations



- Liste de contrôle: «Scies circulaires à main», réf. Suva 67016.f
- Disponible dans le classeur Sécurité de l'atelier.
- DVD: «Travailler le bois en sécurité et efficacement», www.suva.ch/travail-bois